



Mairie des Salelles - 48230 SALELLES
Tél/Fax : 04 66 48 21 61

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 20 mars 2025

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 07/02/2025

vingt mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel DUPUY

Présents : 10

Présents : Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Pierre BONNEFILLE, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Marion IMBERT, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

Votants: 10

Pour: 10

Représentés:

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Florence BARNINI

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Acquisition parcelles A-644 et A-645 - DE_2025_007

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'acquisition de terrains cadastrés A 644 d'une superficie de 490 m² et A 645 d'une superficie de 3433 m² pour un montant de 21 000 € appartenant à M Bourgoïn Olivier.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Prend acte de la proposition de Mme le Maire,
- Décide que les frais engagés pour cet acte sont à la charge de la Commune,
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer l'acte de vente au nom de la commune qui sera rédigé par Maître BOULET Notaire à Marvejols.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Pierre BONNEFILLE

Le président de séance

Michel DUPUY

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le